

Quotas restreints pour le cabillaud en mer Baltique en 2020

Les quotas de pêche du cabillaud seront restreints en 2020 en mer Baltique, afin de tenter de remédier à la mauvaise forme des stocks.

Les quotas de pêche du cabillaud seront restreints en 2020 en mer Baltique, afin de tenter de remédier à la mauvaise forme des stocks, selon l'accord trouvé dans la nuit de lundi à mardi par les ministres de la Pêche de l'UE.

Le ministre finlandais Jari Leppä, dont le pays tient la présidence tournante de l'UE, a salué des « décisions courageuses » qui « devaient être prises pour préserver la santé des stocks de poissons de la mer Baltique et la durabilité à long terme des zones de pêche ».

L'UE s'est donné pour objectif de gérer ses stocks de poissons par des limites de capture annuelles, réparties entre États membres selon des quotas nationaux. Elle se fixe un objectif de rendement maximum durable (RMD), volume de capture qui peut être prélevé sur un stock donné tout en maintenant la taille du stock.

2 000 tonnes de pêche autorisée en 2020

L'état des stocks de cabillaud préoccupe la Commission européenne, qui avait en juillet décidé d'interdire jusqu'à la fin de l'année la pêche au cabillaud dans la majeure partie de la mer Baltique.

Pour 2020, les ministres se sont accordés sur un quota réduit au minimum, 2 000 tonnes (contre 24 112 tonnes en 2019), pour le cabillaud oriental, soit la seule autorisation des prises accidentelles.

Le quota pour le cabillaud occidental est fixé à 3 806 tonnes, soit une baisse de 60 % par rapport à 2019, un peu plus limitée par rapport à ce que proposait la Commission (-68 %).



Le Conseil a également donné son feu vert pour des mesures supplémentaires sur le cabillaud : des restrictions strictes pour la pêche récréative (cinq poissons par pêcheur par jour) et des périodes de fermetures étendues pour certaines zones de pêche. Ces mesures n'ont toutefois pas convaincu les ONG.

Des quotas stables pour le saumon

« Les stocks de cabillaud de la Baltique orientale et de hareng de la Baltique occidentale sont dans un état critique et leur nombre est presque épuisé. Les avis scientifiques indiquent clairement que les limites de pêche pour ces stocks devraient être fixées à zéro, ce qui signifie qu'aucun cabillaud de la Baltique orientale ou hareng de la Baltique occidentale ne devrait être capturé », a déploré Otilia Thoreson, de WWF.

L'ONG Oceana a dénoncé une décision qui « met en danger l'écosystème de la mer Baltique, ses stocks halieutiques et les pêcheurs » et qui « sape la crédibilité de l'UE dans son ensemble ».

Les baisses proposées par l'exécutif européen ont été validées dans le cas du hareng de Botnie (-27 % à 65 018 tonnes), du hareng central (-10 % à 153 384 tonnes), et de la plie (-32 % à 6 894 tonnes). Elles sont légèrement en deçà des recommandations pour le hareng occidental (-65 % à 3 150 tonnes, contre -71 % demandé) et le sprat (-22 % à 210 147 tonnes contre -25 % demandé).

Enfin, les quotas pour le saumon du bassin principal ont été quasi stabilisés (-5 % à 86 575 tonnes). Une augmentation de 11 % a été accordée pour les quotas de hareng de Riga (34 445 tonnes, en ligne avec la recommandation).

Lien article :

<https://www.ouest-france.fr/mer/peche/quotas-restreints-pour-le-cabillaud-en-mer-baltique-en-2020-6565817>

